

Montbouy

Des vitraux rénovés, un patrimoine protégé

■ Huit vitraux rénovés ainsi que la bannière de l'église Notre-Dame ont été officiellement inaugurés, samedi, en présence de nombreuses personnalités.

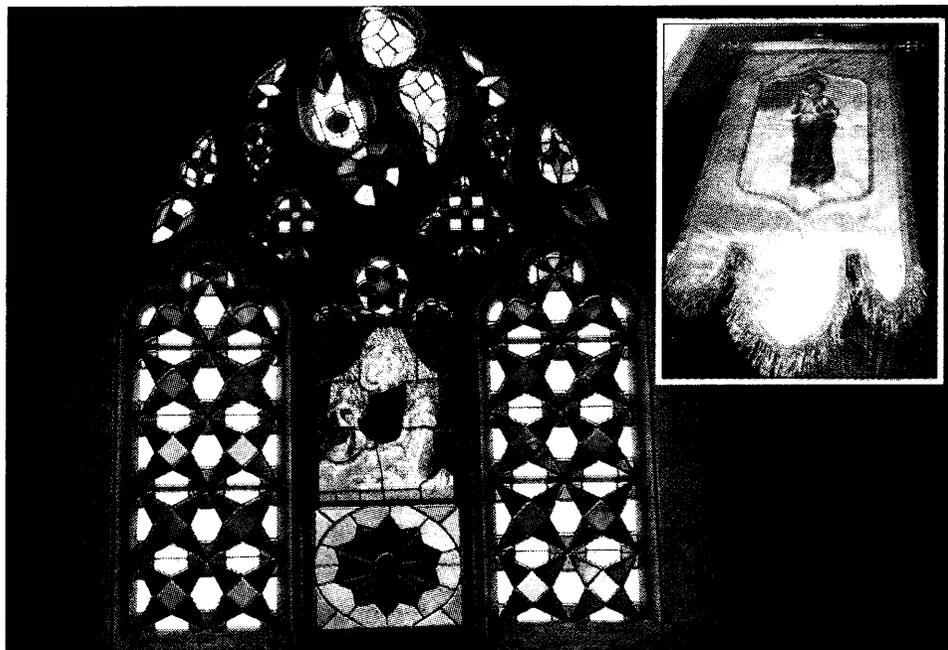
Le charmant village de Montbouy avait perdu de sa quiétude légendaire, samedi, à l'occasion de l'inauguration des huit vitraux et de la bannière récemment rénovés à l'église Notre-Dame. Cet édifice est reconnu par les observateurs les plus avertis comme l'un des plus beaux du Gâtinais.

Pour la circonstance, de nombreux élus et personnalités étaient présents, parmi lesquels le président du conseil général et sénateur Éric Doligé,

le sénateur Jean-Pierre Sueur, le député Jean-Pierre Door, la conseillère régionale Micheline Prahecq, le conseiller général du canton de Châtillon-Coligny Alain Grandpierre, Frédéric Néraud, directeur général de la Fondation du patrimoine, Jean-Paul Launois, directeur général adjoint au sein de la société Shiseido, le Père Driard, curé du doyenné et la plupart des élus du canton.

Un coût global de 29.134 €

Lors des allocutions et notamment celle d'Yves Boscardin, maire de Montbouy, chacun s'accordait à souligner le « remarquable travail » des ateliers Théophil pour la rénovation des vitraux, des ateliers



SAMEDI, À MONTBOUY. Au total, ce sont huit vitraux qui ont été rénovés ainsi que la bannière. La commune a financé 45 % du montant global des travaux qui s'élève à 29.134 €.



De nombreux élus et personnalités étaient présents pour l'occasion.

d'Emmanuelle Paris et d'Alice Vrinat pour la rénovation de la bannière, sans oublier l'entreprise RPL pour la remise en état de certains meneaux et l'entreprise SA Gauvin pour le présentoir de la bannière. « Ce projet n'aurait pu aboutir sans les aides financières de l'État, de la région Centre, du mécénat de la société Shiseido et de la Fondation du patrimoine. Toutes ces aides ont été obtenues, à l'époque, par notre ancien maire, Annie Guet. Elles ont représenté

55 % du montant global de la restauration qui s'élève à 29.134 €. Les 45 % restant étant financés par la commune » précisait le 1^{er} magistrat. L'église fut bâtie au XI^e siècle par les Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui dépendaient de la Commanderie de Saint-Marc d'Orléans. Les vitraux, quant à eux, ont été réalisés aux XIX^e et XX^e siècles. « Au-delà de tout attachement religieux, mais eu égard à ce patrimoine culturel et culturel

qui nous a été confié et qui, depuis dix siècles, valorise notre commune, chaque génération a le devoir de veiller à sa sauvegarde comme à l'ensemble de son patrimoine » concluait Yves Boscardin avant d'inviter l'assistance à dévoiler la plaque commémorative et à visiter l'exceptionnel travail de rénovation des vitraux de l'église. Le tout au son des cors de chasse des Compagnons de Saint-Hubert.